

ECONOMIE SOLIDAIRE, UN MODELE DE DEVELOPPEMENT REpondant A L'AMBITION
DE LA FRANCOPHONIE :
LA GESTION DEMOCRATIQUE DE LA DIVERSITE CULTURELLE



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

**« Il reste qu'une mondialisation réduite aux seules lois du marché
et qui ne réfère pas à un projet humain est dangereuse.
C'est cette limite qui interpelle la Francophonie »**

Abdou Diouf¹

« On ne peut plus ignorer aujourd'hui le phénomène de globalisation de l'économie [...]. Face à cette déterritorialisation de certains pans d'une d'économie qui n'est plus toujours à échelle humaine, l'économie solidaire s'inscrit dans un projet : remettre l'être humain au centre de l'économie ». Cette citation est l'œuvre d'un ministre de l'économie d'un des pays les plus riches du monde, elle rejoint, pourtant, les propos tenus par des militants d'un pays émergent : « L'économie solidaire constitue le fondement d'une mondialisation humaniste, d'un développement durable, socialement juste et orienté vers la satisfaction rationnelle des besoins de chacun et de tous les citoyens de la Terre, en suivant un chemin inter-génération de développement durable de la qualité de notre vie ». Au fond, ces propos tenus respectivement par le ministre luxembourgeois Jeannot Kercké² et par les signataires de la « Charte des principes d'économie solidaire » du Forum brésilien d'économie solidaire, montrent deux choses : la globalisation n'a pas tué l'utopie d'une universalité humaniste ; la citoyenneté participative a vocation à se développer au sein même de la sphère économique. Pas de développement durable sans une démocratie capable de soumettre la recherche de rentabilité à une logique d'intérêt général. Voilà un discours utopique qui n'est pas très éloigné de cette idée neuve, de cet imaginaire « qu'il faut concrétiser, une communauté qu'il faut inventer dans une mondialisation hostile aux valeurs humanistes qu'elle porte » que Michel Guillou

Sous la tutelle du



¹ « Comment la Francophonie construit son avenir », Hermès N°40, 2004, p. 356.

² Dans la préface du n°1 de Ecosol Review, Luxembourg, Editions Le Phare, 2007.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

appelle de ses vœux en définissant la Francophonie (Guillou, 2005, p. 7). Cette « obligation d'innover » qui se trouve au cœur de la démarche politique de la francophonie se trouve également au cœur des pratiques économiques de l'économie solidaire. Toutes les deux rappellent, à la fois, l'universalité de la démocratie et la nécessité de préserver les différences culturelles. Dans un monde où la puissance économique dominante tend à imposer son modèle culturel (Sélim, 2004), économie solidaire et Francophonie devraient partager le même combat : défendre la pluralité des modèles économiques de développement afin de préserver la diversité culturelle. Grâce au militantisme actif de l'Organisation internationale de la Francophonie, la convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO est entrée en vigueur (le 18 mars 2007). Mais ce texte, important, restera lettre morte, si partout, en tous lieux, quelque soit le contexte, politique, social, économique et écologique s'impose la même vision utilitariste du développement. Un monde pluriel réclame une économie plurielle. Un monde plus démocratique passe par une démocratisation de l'économie. Telles sont les deux idées force de ce texte qui s'articulera en deux mouvements complémentaires. Le premier temps, théorique, invite à sortir des cadres disciplinaires séparant l'économie et le politique et propose une nouvelle définition de l'économie permettant de mieux saisir la spécificité de l'économie solidaire. Un second temps, empirique, décrit la réalité internationale de l'économie solidaire, ses caractéristiques universelles et sa vision alternative du développement au Nord et au Sud.

I- L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE : UNE REMISE EN CAUSE DE LA VISION ANGLO-SAXONNE DE L'ÉCONOMIE*

Notre thèse est simple : dans un contexte de plus en plus complexe, l'intelligence démocratique est souvent la voie la plus performante pour répondre au défi du développement durable. Autrement dit, si, dans certains cas, les forces du

Sous la tutelle du



* Cette première partie condense et enrichit une communication co-rédigée avec Daniel Goujon intitulée « Définir l'économie : une responsabilité épistémologique de l'économie solidaire » 7^{ième} rencontre du Réseau interuniversitaire des chercheurs en économie solidaire, Rennes, 2007.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

marché contribuent à un enrichissement collectif, si, dans certains autres, une politique économique keynésienne peut être d'une grande efficacité, au fur et à mesure que s'entrecroisent problèmes économiques, politiques, culturels et écologiques, l'intelligence collective territorialisée devient la mieux à même de proposer des innovations économiques respectueuses de l'environnement, des valeurs culturelles et des pratiques démocratiques locales. Il s'agit donc de rappeler que les raisons d'agir, y compris les raisons d'agir économiques, sont toujours multiples. Elles sont, très souvent, mues par l'intérêt égoïste, mais elles peuvent aussi, beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, obéir à des motifs religieux, politiques, sociaux ou philosophiques. De même la compétition est, parfois, le moteur d'une saine stimulation qui tire la qualité vers le haut et les prix vers le bas, elle peut aussi engendrer, Microsoft en est l'archétype, un monopole où le rapport qualité/prix est défavorable au consommateur. La coopération est coûteuse en temps et peut engendrer des « passagers clandestins » qui profitent de la situation, elle peut aussi, comme le démontrent les coopératives basques de la région de Mondragon, être un formidable démultiplicateur de richesses pour un territoire. Empiriquement, l'économie n'est pas uniquement la recherche de la maximisation de l'utilité individuelle par un agent égoïste, même si ce cas de figure existe. Il convient donc d'élargir le spectre, de repenser l'économique (premier temps de cette première partie) pour mieux saisir la portée de l'économie solidaire (deuxième temps).

I-A- L'économie n'est pas réductible à l'économie capitaliste

Qu'est-ce que l'économie ? La question semble incongrue ! Pourtant, cette question mérite d'être posée, puisque la définition étymologique de ce mot est très éloignée des représentations actuelles. En effet, ce terme vient du grec « oikonomia », composé de « oikos », la maison, le domaine, et de « nomos », l'ordre, la loi. L'économie est donc l'art de gérer son foyer. Art qui, dans la Grèce antique, est celui de la femme confinée dans la sphère privée, puisque seul l'homme (libéré du travail par les esclaves et des problèmes domestiques par son épouse),

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

s'occupe de politique, c'est-à-dire de la gestion des affaires publiques. Or, cette origine épistémologique, très restrictive, contraste singulièrement avec la polysémie de ce terme. En effet, le mot « économie » évoque aujourd'hui au moins trois sens différents : l'épargne (faire des économies, être économe), l'agencement, la coordination d'un ensemble (l'économie d'une œuvre d'art), les activités de production, distribution et de consommation des richesses dans une société (le système économique). Mais dans l'histoire, comme le rappelle Marie Josée Mondzain (1996), le mot économie a eu aussi une acception religieuse : l'usage de tous les moyens (y compris le mensonge) pour éviter l'hérésie qui menace l'unité de l'église. Cette pluralité sémantique du mot économie, sensiblement éloignée de la définition étymologique, obscurcit considérablement le sens de ce mot. C'est pourquoi, il convient de procéder à une double relecture de la notion d'économie. Une relecture interne qui rappelle les différentes acceptions du mot économie dans l'histoire de la pensée de cette discipline et une relecture externe, consistant à regarder comment les autres disciplines (histoire, sociologie et anthropologie principalement) ont pu appréhender l'économie. Bien entendu, la réalisation d'un tel programme de recherche réclamerait de nombreuses et fastidieuses pages de discussions serrées sur des textes que peu de personnes ont véritablement lus. C'est pourquoi, nous nous contenterons, ici, de deux paragraphes permettant d'illustrer combien la représentation dominante de l'économie qui oppose les lois économiques aux règles de la solidarité est une vision, récente, partielle et partielle. A bien des époques, loin d'être en conflit, le lien économique fut subordonné au lien social.

Des définitions de l'économie qui varient selon les époques

La pensée économique n'est pas née au 18^e siècle avec ceux que Marx a appelé les « classiques » (Smith, Ricardo, Malthus, etc.). On peut la faire remonter à l'antiquité. L'économie, chez les Grecs, est l'art d'administrer les biens de son domaine. Cet art concerne principalement la sphère privée, mais dans « La Politique », Aristote fait de l'homme un animal politique, c'est-à-dire un être social vivant en communauté. La communauté naturelle (la famille) et la grande communauté, la Cité. Dans cette perspective, l'économie (art d'assurer

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

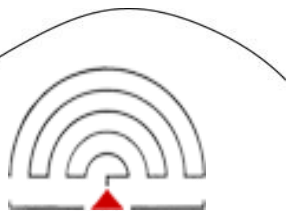
l'approvisionnement nécessaire de la famille) sert le politique, puisqu'elle alimente la Cité. Au moyen Age, l'Eglise va promouvoir et diffuser une autre vision de l'économie. Cette dernière s'inspire de Saint Thomas d'Aquin (1225-1274). St Thomas redécouvre la pensée d'Aristote. Il reprend à son compte l'idée selon laquelle les actes d'échanges et de partages des revenus doivent être justes. Le prix doit donc être juste, c'est-à-dire permettre au vendeur d'assurer sa subsistance sans pour autant spolier l'acheteur. On le voit, l'économie est alors une question morale et sociale puisque les échanges doivent être subordonnés à l'intérêt de la communauté, lui-même commandé par la transcendance. Cette conception de l'économie sera combattue par les mercantilistes. Pour eux, l'économie politique (terme forgé en 1619 par Antoine de Montchrestien)³ n'est plus enchâssée dans une morale catholique. Il s'agit, au contraire, d'une pensée séculière visant la puissance de l'Etat. L'objectif est de renforcer l'influence politique du royaume en accroissant sa richesse. Celle-ci est liée à la possession de métaux précieux. Les mercantilistes proposent donc une intervention forte de l'Etat, d'une part, pour faciliter l'exportation de biens manufacturés et, d'autre part, pour protéger le marché intérieur en restreignant les importations. Dans cette perspective, l'enrichissement n'est pas condamné. Au contraire, la richesse qui est le profit des marchands et des manufacturiers, accroît la puissance de l'Etat. La pensée des mercantilistes est donc une pensée qui réhabilite l'enrichissement personnel. C'est aussi, une vision macro économique dans la mesure où, préoccupés par le solde de la balance commerciale, les mercantilistes cherchent des outils d'analyse et de mesure de l'activité économique d'où la mise en place d'outils statistiques. Pour les mercantilistes, l'économie ne se restreint donc plus à la sphère privée et n'est pas une question morale. Cependant, elle reste un problème subordonné au politique, c'est un instrument au service de la puissance de l'Etat. Les physiocrates, les classiques, puis Marx, malgré leurs divergences profondes, garderont l'idée selon laquelle l'économie est la production de richesses. Ce n'est qu'avec l'avènement de l'école marginaliste (Jevons, Walras, Pareto) que la vision actuelle de l'économie s'impose. Ces auteurs, tout en reprenant les éléments centraux de la construction classique⁴, vont apporter

Sous la tutelle du



³ Dans son ouvrage « Traité d'économie politique » dédié au Roi Louis XIII et à sa mère Marie de Médicis.

⁴ A savoir : la propriété privée des outils de production, le marché concurrentiel régulateur ainsi que le comportement rationnel des agents



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

plusieurs nouveautés décisives. Tout d'abord, ils vont déplacer l'objet d'étude de la science économique qui ne doit plus se préoccuper des causes et origines de la richesse économique, puisque pour eux, est richesse tout ce qui satisfait un besoin, ils diront tout ce qui est utile. Plus l'intensité de la demande d'un bien est importante (forte utilité marginale) plus le prix sera élevé et plus l'objet aura de valeur. Par ailleurs, puisque les besoins sont par nature infinis, l'extension de l'économie ne va dépendre que de la capacité à répondre à ces derniers. L'objet d'étude de l'économie devient donc la rareté qui est à l'origine de l'intensité des besoins et qui amène les hommes à faire des choix dans la réponse à leurs besoins. Enfin, avec les marginalistes, l'économie perd sa dimension systémique et collective, elle devient une science étudiant des comportements individuels de consommation et de production dans un objectif de maximisation des attentes. C'est à partir de la procédure de choix individuels que les néoclassiques construisent une représentation de l'activité économique fondée sur la loi d'égalisation des utilités marginales pondérées par les prix.

Des visions non économiques de l'économie

Ainsi, les définitions de l'économie ne sont pas atemporelles. La conception d'une économie au service de la solidarité communautaire a, par exemple, été longtemps dominante avant d'être supplantée par une représentation d'une économie mue par l'intérêt individuel. Le court voyage que nous venons d'effectuer à l'intérieur de la pensée économique permet de remettre en cause la prétendue naturalité de cette représentation utilitariste. Il existe, bien sûr, une autre voie pour contester cette naturalité. Elle fut empruntée, entre autres, par Weber (1971), Polanyi (1983) et Braudel (1980) : penser l'économie en dehors de l'économie en utilisant, respectivement, les outils de la sociologie, de l'anthropologie et de l'histoire. Or, si ces trois visions sont loin d'être identiques⁵, elles sont tout de même remarquablement concordantes. Toutes rappellent : l'importance de l'économie

Sous la tutelle du



⁵ Par exemple, contre Polanyi et Weber, qu'il a bien évidemment lus, Braudel n'assimile pas le capitalisme au développement de la raison, il y voit, plutôt, le jeu la spéculation : « *Si j'avais le goût de Sombart pour les explications systématiques et données une fois pour toutes, je mettrais volontiers en avant le jeu, la spéculation comme élément majeur du développement capitaliste.* » T2, p.515.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

domestique, la coexistence de plusieurs principes d'échanges, l'avènement récent d'une économie de marché et la tendance au monopole du capitalisme. Sans trop forcer le trait on pourrait même, chez ces trois penseurs, trouver l'opposition, explicitée chez Polanyi, entre une définition substantive de l'économie (l'effort que l'être humain fournit pour assurer sa survie⁶) et une définition formelle (le calcul rationnel effectué par un agent pour maximiser son intérêt⁷). La définition formelle permet de développer une science reposant sur l'outil mathématique mais, du même coup, conduit à une extension infinie de l'économie : on le voit avec Gary Becker⁸ pour qui tout comportement humain est économique. Cette extension illimitée ôte toute pertinence au concept d'économie. A l'opposée, la définition substantive offre une compréhension sensiblement réduite de la vie économique à l'époque actuelle, même si aujourd'hui encore, l'activité de plus de deux milliards d'individus est principalement tournée vers la subsistance matérielle. C'est pourquoi, Alain Caillé (2005), dans son livre « (dé)penser l'économique », procède à ce type d'opération et propose la définition suivante : « *L'activité économique a trait aux moyens mis en œuvre pour obtenir des biens ou des qualités désirables – appelons-les désirables – par une dépense d'énergie pénible* » (Caillé, 2005, p.219). Définition, ajoute l'auteur, qui pour bien être comprise, doit être complétée par les précisions suivantes : tous les désirables ne s'obtiennent pas dans la peine et la contrainte (le sourire du nourrisson, par exemple), toute dépense d'énergie n'est pas pénible (l'activité sexuelle, par exemple). Une telle définition, calquée sur la définition substantive de Karl Polanyi, permet de délimiter le domaine économique tout en ne réduisant pas ce domaine à la production des seuls besoins matériels. Par contre, elle se base sur une conception de la valeur travail qui nous semble dépassée. C'est pourquoi nous

⁶ L'économie de « Rez de chaussée » chez Braudel, la « communauté domestique » et la « communauté de voisinage » chez Weber.

⁷ Définition explicite chez Weber (1971) – « *Nous disons d'une action qu'elle a « une orientation économique » quand elle vise, dans son intention à aller au-devant d'un désir d'« utilité »[...]le sens visé de l'activité en fait une activité économique* ». p.62 – mais que l'on ne retrouve qu'en creux chez Braudel dont l'ouvrage peut se lire comme une dénonciation de cette définition formelle de l'économie et qui, dans l'avant propos du T2 de « *Civilisation matérielle et capitalisme* », consacre un paragraphe à démontré que l'économie ne peut pas être un domaine scientifique autonome.

⁸ Prix Nobel d'économie, cet auteur néo libéral explique que la vie humaine, c'est du temps. Or, le temps est une ressource rare qu'il convient de maximiser. Chaque action humaine a donc un coût (le temps passé à cette action) et par conséquent chaque activité humaine est décidée après un calcul d'opportunité visant à définir si l'action doit être ou non entreprise. L'individu est donc une entreprise qui maximise son capital sous contrainte de temps, l'économie devient alors l'ensemble des interactions entre les entreprises, pardon, les être humains.

proposerons, dans le deuxième temps de cette première partie, une autre définition de l'économie permettant de mieux saisir la spécificité de l'économie solidaire.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

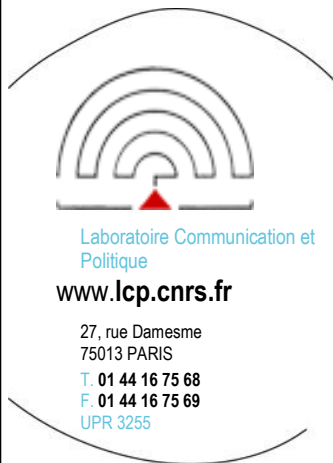
I-B- Economie et économie solidaire : essai de définition

L'économie a trait à la création (production), répartition et dépense collective de valeurs économiques (richesses économiques selon les anciens). Cette notion de valeur, qui a fait l'objet de débats dans l'histoire de la pensée économique, est indissociable de la notion de monnaie car la monnaie, comme nous allons le voir, est la forme nominale du produit, c'est elle qui permet la mesure économique des biens et services en les transformant en nombre. Ainsi, la notion de monnaie est un préalable à toute définition et délimitation de l'économique. Sans cette dernière, on serait tout d'abord incapable d'engager la production, c'est-à-dire d'acheter des facteurs de production pour les affecter à la fabrication de biens et services nécessaires à la collectivité. En parallèle, le versement des unités monétaires permet de mesurer la valeur produite et donc détermine la richesse économique, de répartir cette production entre les différents membres du corps social et enfin d'écouler, de dépenser les richesses produites. C'est précisément le versement (émission) d'unités monétaires venant rémunérer l'implication productive des salariés (facteur travail) qui permet de mesurer globalement la valeur économique créée à l'occasion de la production⁹. Dès lors, on a d'un côté des biens et services disparates non homogènes et de l'autre l'équivalent en valeur de ces biens, un ensemble homogène d'unités monétaires. C'est parce qu'on a distribué un certain nombre d'unités monétaires pour produire, que l'on est à même d'évaluer économiquement les biens et services créés. La distribution des revenus ou rémunération des facteurs de production (facteur travail) permet la répartition de la valeur économique créée dans le corps social. Les biens et services (la production réelle) restent figés en entreprise, seule circule, dans le corps social,

Sous la tutelle du



⁹ Cette approche de la mesure de la valeur économique est développée Par B. Schmitt (1984)



leur forme monétaire. Les individus obtiennent ainsi l'équivalent monétaire (en valeur) de la production réelle. Cet équivalent, ils peuvent dès lors l'affecter à l'achat qui correspond à un prélèvement sur la production collective. L'individu peut bien évidemment affecter son revenu (droit sur la production collective) à l'achat de sa propre production, cependant la plupart du temps il l'affectera à l'achat de la production d'autrui et laissera à disposition son propre apport. La monnaie est saisie ainsi dans sa véritable fonction d'intermédiaire aux échanges, elle est un droit sur les produits de la collectivité qui est proportionné au nombre d'unités détenues. La monnaie peut aussi être épargnée, ce qui signifie qu'un individu diffère son prélèvement, le laisse à disposition d'autrui qui, par endettement, pourra prélever plus sur l'ensemble. Enfin, la dépense de la valeur constitue l'écoulement de la production. Les unités monétaires refluent vers l'entreprise ce qui permet le déplacement et l'affectation de la production réelle. Cette dernière sera soit consommée (destruction de la valeur créée) soit investie (utilisation de la production dans un nouveau cycle de production).

Une telle définition macro économique présente donc plusieurs avantages dans une perspective d'économie solidaire. Elle permet de délimiter le domaine économique. L'économie n'est plus cette science du calcul rationnel qui s'applique naturellement à l'ensemble des activités humaines, culture et liens sociaux compris. Une science pure mais sans objet identifiable. C'est une science sociale qui s'intéresse à un objet clairement circonscrit : l'ensemble des activités monétarisées. Une telle définition permet, de plus, de réencastrier l'économie dans la société, dans ce que Braudel (1980) nomme « l'ensemble des ensembles ». En effet, cette monétarisation signifie que l'extension (ou la rétractation) de la sphère économique ne résulte pas nécessairement des mécanismes auto régulateurs du marché, mais relève aussi d'une décision collective. La marchandisation du vivant et du lien social n'est donc pas inéluctable, fatale, mais est la conséquence de décisions économiques et politiques qui doivent relever d'un choix démocratique (les débats actuels sur le brevetage du vivant ou le logiciel libre montrent que les activités ne



deviennent pas spontanément « économiques »). Par ailleurs, la définition proposée permet de ne pas assimiler richesse et richesse économique. Si, comme nous l'avons vu, la monétisation de la production donne une valeur économique aux biens et délimite ainsi la sphère économique, elle ne dit rien, en revanche, sur le degré d'utilité sociale lié à cette production de valeur. La monnaie ne mesure pas la production à l'utilité sociale des biens mais à leur valeur économique, c'est-à-dire à leur capacité à être échangés. Il y a bien d'autres richesses en dehors des richesses économiques – richesses sociales, richesses culturelles, richesses naturelles ... - qui échappent à la production et à la mesure monétaire, on ne peut et ne doit donc pas réduire la richesse d'une société à sa capacité à faire naître de la valeur économique¹⁰. Enfin, une telle définition de l'économie ne naturalise pas la rareté. La rareté n'est en rien le déclencheur de la pauvreté, elle est le produit ou sous produit d'une organisation économique qui ne se donne pas pour objectif son éradication. Au contraire, c'est l'assujettissement des activités humaines à la quête sans fin de rentabilité et d'accumulation du capital qui crée de nouvelles sources d'exclusion et de pauvreté. Ainsi, parler de rareté des ressources permet de masquer l'exclusion qui est inhérente au système économique en place. Les personnes qui n'obtiennent pas de place au moment de la production du fait de l'insuffisante rentabilité de leur apport se trouvent privées de toute possibilité d'accès à la production collective. Faute de droits à prélever sur l'ensemble (revenus monétaires obtenus lors de la production de valeur), ils se trouvent exclus de la dépense. Cette exclusion économique n'a rien à voir avec l'avarice supposée de la nature, mais elle est le résultat d'un fonctionnement économique qui ne retient que les plus rentables et disqualifie les autres.

Les trois dimensions de l'économie solidaire

Si, comme nous l'avons défendu, l'économie a trait à la production collective de valeurs monétaires et à leur répartition et utilisation, comment peut-on définir

¹⁰ Voir sur ce point la réflexion proposée par J-M Harribey (2004).



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

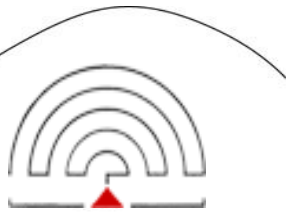
27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

l'économie solidaire ? Trois traits nous apparaissent centraux. Premier point, la dimension politique. Tout d'abord, il est bon de le rappeler, l'économie solidaire est, avant tout, un militantisme politique. Un militantisme qui présente la singularité de conjuguer discours antilibéral et actions pragmatiques dans le domaine économique. Ensuite, une vision macro économique de l'économie ne réclame pas obligatoirement l'intervention d'une instance coercitive et régulatrice chargée de l'intérêt collectif. Au contraire, la forte demande de participation qui s'exprime aujourd'hui dans les démocraties européennes, souligne la nécessité de l'instauration de politiques publiques renouvelées (Laville, Magnen et al., 2005). Exigence que le terme gouvernance n'exprime qu'imparfaitement dans la mesure où ce terme privilégie l'introduction d'une rationalité entrepreneuriale et instrumentale dans la conduite des affaires collectives (Eme, 2003). Tout au contraire, l'économie solidaire vise à développer un agir communicationnel au sein même de la sphère étatique. Il s'agit d'équilibrer la représentation par la participation active des citoyens. Cette conception républicaine de la démocratie fait de la délibération publique un élément central de toute régulation. L'intérêt général politique, mais aussi l'intérêt économique collectif doivent se définir démocratiquement par l'instauration d'un débat public porté par l'ensemble des acteurs. La détermination du cadre de vie de la collectivité doit, dans toutes ses dimensions (politique, économique et culturelle), passer par la délibération.

Deuxième point, la dimension économique. L'économie solidaire est une autre pratique de l'économie. Les initiatives d'économie solidaire s'efforcent d'ajuster l'offre à la demande non par les mystères de la main invisible du marché, mais par les mécanismes politiques de la délibération. Reposant sur le principe un homme une voix, les organisations solidaires, dans la lignée du mouvement associationniste de 1848, s'efforcent d'introduire la démocratie au cœur même de l'acte productif. Il ne s'agit plus d'encadrer, de contenir une économie qui détruit la démocratie, mais de développer une économie qui renforce et étend la démocratie. De plus, l'économie solidaire cherche à subordonner le bien au lien, à retisser, par la pratique économique, des liens sociaux. Dans cette perspective, l'économie solidaire s'oppose à une vision contractuelle et individualiste du lien social. De même, à la différence des solidaristes (Bourgeois, Durkheim, etc.), l'économie solidaire ne

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

conçoit pas le lien social comme une production systémique engendrée par l'Etat. Selon les tenants de l'économie solidaire, en démocratie, le lien social résulte à la fois d'un cadre législatif, d'échanges marchands et d'un horizon symbolique particulier : la recherche d'égalité entre altérité radicale. Enfin, l'économie solidaire est une réponse à un usage illimité et spéculatif de la monnaie. Par la délibération collective, sur ce qui doit relever de l'échange monétaire et ce qui doit lui échapper (les découvertes génétiques par exemple) l'économie solidaire permet de délimiter la sphère économique. L'étendue de celle-ci ne résulte donc pas des forces du marché et de la recherche de l'intérêt individuel - même si elle les prend en compte - elle est subordonnée au choix démocratique. Par ailleurs, l'économie solidaire, comme en attestent différentes pratiques telles que les systèmes d'échanges locaux, cherche à limiter la monnaie à ses fonctions d'incitation et de mesure de la production et d'intermédiaire à l'échange. Ce qui revient à s'opposer aux pratiques monétaires spéculatives qui consistent à utiliser la monnaie pour elle-même et non pas comme facilitateur de l'échange économique. La monnaie devient alors un média qui renforce le lien d'une communauté politique et non plus cet objet du désir illimité qui, comme le notait déjà Aristote, détruit le lien social. Cette volonté de soumettre la monnaie à l'intérêt de la communauté, s'accompagne naturellement d'une volonté d'élargir l'usage de la monnaie à l'ensemble des membres de la communauté. La monnaie n'étant plus perçue comme un facteur d'exclusion (fossé entre ceux qui la possèdent et ceux qui ne la possèdent pas), mais comme un facteur d'inclusion (tout membre de la communauté se voit garanti un accès à la monnaie). Ainsi, selon nous, l'économie solidaire est une économie où les fonctions de la monnaie sont limitées tandis que l'usage de la monnaie est démocratisé.

Troisième point, la dimension symbolique. L'économie solidaire n'est pas une simple étiquette rassemblant des activités diverses qui ont pour point commun de développer des activités économiques en vue de tisser du lien social. C'est un projet d'approfondissement de la démocratie visant à développer la participation au sein de la société civile, à associer les citoyens aux décisions au sein du système politique et à étendre la démocratie au sein même du système économique. Il s'agit donc de soumettre la logique économique à la logique politique. Projet en opposition avec les pratiques du capitalisme actuel qui tire sa légitimité d'une idéologie libérale

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

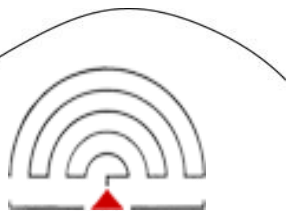
dominante, même si les pratiques monopolistiques effectives du capitalisme sont en contradiction avec le régime de justification auquel il se réfère. L'économie solidaire est donc, au sens fort du terme, une utopie, un projet global de société faisant du débat démocratique la pierre angulaire du vivre ensemble. Ainsi, l'économie solidaire, dans l'ordre symbolique, conteste la définition orthodoxe de l'économie qui sert de légitimation au capitalisme. L'économie solidaire en rappelant la multiplicité des modes d'échanges de biens et de services dans l'économie (le marché, la redistribution, la réciprocité), conteste l'assimilation entre richesse et richesse économique et met en lumière la part d'idéologie se cachant derrière la définition orthodoxe de l'économie. Surtout, en combattant l'idéologie libérale, en contestant la domination de l'ordre économique et en proposant d'approfondir et d'élargir la démocratie, l'économie solidaire propose un projet de société alternatif, l'espoir d'un monde meilleur, une utopie capable de combattre la nostalgie xénophobe qui tente les perdants de la globalisation économique. Enfin, l'économie solidaire est un discours savant, un objet scientifique discuté par les sciences sociales, le sujet de publications dans des revues du CNRS, un champ de recherche en construction qui permet de mieux comprendre la spécificité de ce secteur, mais qui, en même temps, comme toute thématique propre aux sciences sociales, contribue à éclairer les acteurs sur ce qu'ils sont en train de faire, à modifier parfois, leurs pratiques et leurs discours et, par là même, contribue donc à modifier la réalité que ce champ de recherche entend saisir. Ainsi définie, l'économie solidaire n'est plus un oxymore vide de sens, mais une remise en cause de la représentation dominante de l'économie. Cette remise en cause acceptée, il est alors possible de regarder, dans la réalité empirique, en quoi l'économie solidaire peut nourrir une approche francophone du développement durable.

II- L'ECONOMIE SOLIDAIRE : UNE REALITE INTERNATIONALE PERMETTANT UNE APPROCHE FRANCOPHONE ET PRAGMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sous la tutelle du



Nous venons de le voir, d'un point de vue théorique, l'économie solidaire, réconcilie trois dimensions que la pensée économique a fini par disjoindre : le



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

politique, l'économique, le symbolique. Il s'agit d'une économie humaniste qui fait confiance à la délibération démocratique pour concilier argent et valeur. Certes, voilà un beau programme, mais concrètement ? Concrètement, l'économie solidaire est un ensemble d'initiatives micro économiques qui recouvrent des réalités aussi diverses que des ressourceries, des systèmes d'échanges locaux, des crèches parentales, des cuisines collectives, des coopératives d'agriculteurs biologiques, certaines activités de micro crédit, des sociétés anonymes oeuvrant dans le commerce équitable ou des associations développant du tourisme solidaire. L'économie solidaire n'est ni une économie caritative visant à réparer les dégâts de la globalisation ni une économie informelle où se développent les trafics de tous genre. L'économie solidaire est une économie mise en œuvre par la société civile pour, d'une part, maintenir le lien social dans un territoire spécifique et, d'autre part, approfondir la démocratie dans toutes les sphères (politiques, économiques, civiles), de tous les pays. Cette double articulation, préservation des différences culturelles et exigences démocratiques universelles, est également au cœur de la Francophonie. Comme cette dernière, l'économie solidaire est une réalité internationale sous estimée (premier point). Une réalité internationale qui n'est pas sans lien avec la Francophonie, mais qui, surtout, porte une conception du développement, sensiblement différente de la vision anglo saxonne (deuxième point).

2-A- Economie solidaire : une réalité internationale

Les premières rencontres des acteurs de l'économie solidaire, organisées à l'initiative des pays du Sud à Lima, donnent la définition suivante de l'économie solidaire : « [...] elle s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne au centre du développement économique et social »¹¹. Définition complétée par un autre réseau mondial d'acteurs de l'économie solidaire, celui de l'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire : « *Activités de production, de distribution et de consommation contribuant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens au niveau local et global* ». L'économie solidaire n'est donc pas un concept séduisant nourrissant les colloques de chercheurs en mal

Sous la tutelle du



¹¹ Déclaration de Lima, première rencontre « Globalisons la solidarité ».

d'originalité, mais une étiquette utilisée par des militants d'une autre mondialisation, pour regrouper des initiatives qui prennent des formes différentes suivant les pays, mais qui présentent un certain nombre de points communs. Lesquels ?

Des caractéristiques partagées ...

L'économie solidaire ne concerne pas un secteur d'activités mais plusieurs. Combien ? Ni les chercheurs ni les acteurs ne sont parvenus à un accord en ce domaine. Mais, il y a consensus autour de certaines activités comme l'épargne et la finance solidaire (micro crédit solidaire), le commerce équitable, les réseaux d'échanges locaux, les services aux personnes, etc. Ces initiatives, qui prennent des formes aussi différentes que des coopératives de recyclage ou des sites Internet luttant contre la fracture numérique, possèdent quatre éléments communs qui ont été identifiés lors des deuxièmes rencontres « Globalisons la solidarité »¹² (GESQ, 2002):

1-Activités productives répondant à des besoins sociaux plutôt qu'à la rentabilité du capital.

-2-Production de biens et de services reposant sur la participation (hommes et femmes).

-3-Constitution de réseaux sociaux (locaux, nationaux et internationaux) sur des bases de concertation et de coopération.

-4-Contribution à une régulation démocratique de l'activité économique.

Ces quatre éléments, affirment les auteurs de la synthèse de cette réunion internationale d'entrepreneurs de l'économie solidaire, englobent « *les activités qui fonctionnent sur la base des principes suivants :*

- a) *une propriété collective qui est impartageable ;*
- b) *le partage des richesses en fonction des personnes plutôt que du capital*
- c) *la liberté d'adhésion et la gestion démocratique*
- d) *l'autonomie de décision et de gestion par rapport à l'Etat »* (GESQ, 2002, p.8)

Sous la tutelle du



¹² Elles se sont tenues à Québec à l'automne 2001.



Autrement dit, l'économie solidaire est ce que l'un des pays membres de la Francophonie, le Luxembourg, nomme : « le troisième pilier de l'économie ». A côté du principe de redistribution porté par l'Etat et du principe de profit développé par les entreprises capitalistes, l'économie solidaire est une activité économique régie par le principe de réciprocité et initiée par les acteurs de la société civile.

A tous ces points communs, identifiés par les acteurs eux-mêmes, nous voudrions insister sur une autre réalité commune : « le passage ». L'économie solidaire est, selon nous, une économie de passage. Il s'agit de pratiques économiques qui, dans la plus grande majorité des cas¹³, cherchent à développer des activités économiques appartenant à ce que Fernand Braudel nomme « l'économie de rez-de-chaussée », afin de :

a) Passer d'un cadre informel à un cadre juridique reconnu. Il s'agit de donner un statut juridique (association, coopérative, etc.) à des activités qui n'en avaient pas.

b) Passer de l'économie de survie à une économie de subsistance, puis à une économie de marché. Il ne s'agit pas de postuler à priori, l'existence d'un marché. Plus pragmatiquement, ces activités doivent permettre, dans un premier temps, d'assurer la survie de la famille puis, dans un deuxième temps, de permettre de développer des échanges économiques à l'intérieur de la communauté, puis, éventuellement, dans un troisième temps, d'accéder à l'économie de marché.

c) D'offrir une passerelle vers l'espace public. Il s'agit de permettre aux exclus, aux bannis, de retrouver une dignité, de reconstruire dans l'entraide une identité collective. A partir du constat de problèmes et d'intérêts communs, l'économie solidaire permet, par la délibération collective, de construire une parole communautaire qui va se faire entendre dans l'espace public. Il s'agit donc de construire un chemin permettant d'accéder à la citoyenneté politique à partir d'activités concrètes.

...Mais qui s'incarnent de manière différente suivant les contextes

Sous la tutelle du



¹³ Il y a, bien sûr, des exceptions, comme la finance solidaire, par exemple.



Si l'économie solidaire est présente partout, elle prend partout des formes différentes. Ne serait-ce que parce que le Nord, n'est pas le Sud : le poids de l'Etat n'est pas identique, la question agricole ne se pose pas dans les mêmes termes et surtout le développement de l'économie de marché n'est pas au même stade. Du coup, l'économie solidaire prendra des contours et des noms reflétant ces particularismes locaux. Par exemple, au Québec marqué par une forte tradition d'entreprises coopératives et le développement de fonds de pensions syndicaux soutenant les entreprises communautaires, on parlera volontiers d'économie sociale. En Amérique du Sud, la critique de l'impérialisme américain et l'influence profonde de la théologie de la libération sur les mouvements populaires issus de la société civile expliquent pourquoi le terme « économie populaire et solidaire » est souvent employé. Dernier exemple, dans l'Afrique francophone, on parlera volontiers d'économie « sociale et solidaire » pour décrire les initiatives d'économie solidaire se développant, le plus souvent, en réactivant les valeurs des communautés traditionnelles. Mais, ni le Nord ni le Sud ne sont des réalités homogènes, culturellement, bien sûr, mais aussi économiquement. Il existe des zones de grande pauvreté à l'intérieur des pays du Nord et des enclaves de forte prospérité dans les pays du Sud. L'économie solidaire est, d'abord, une économie au service du lien donc du lieu, puisque le lien social n'est pas de même nature en ville ou à la campagne, dans des zones désertiques ou surpeuplées, etc. L'économie solidaire est une économie qui vise au développement de l'individu par le développement de la collectivité dans laquelle il vit. C'est pourquoi, une même initiative, comme un réseau d'échange sera non seulement très différente en France et en Argentine, mais à l'intérieur même d'un même pays (la France, par exemple) n'aura pas les mêmes règlements et les mêmes fonctions de régulation sociale (Bayon, 1999 ; Blanc, Ferraton, Malandrin, 2003). S'incarnant dans des territoires différents qu'elle cherche à développer, l'économie solidaire prend, nécessairement, des formes diverses. Mais cette diversité n'est pas simplement imposée par le contexte local, elle est due à la nature même de l'économie solidaire. L'économie solidaire repose sur l'idée qu'il n'y a pas de développement profitant à l'ensemble d'une communauté sans organisation démocratique de cette communauté, sans participation effective de chacun. Or, la démocratie participative est, par nature, une démocratie ouverte, non figée. Il n'y a pas une bonne manière, universelle et atemporelle, de prendre des



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

décisions collectivement de manière démocratique. Chaque communauté politique forge, teste et remet en cause les modalités de décision qui lui paraissent le plus adaptées. Parce que l'économie solidaire est une initiative de démocratie participative, personne ne peut l'enfermer dans un kit prêt à l'emploi, une recette qu'il suffirait de suivre pour parvenir au succès.

Au niveau international, l'économie solidaire s'incarne dans des initiatives nombreuses et variées. Suivant les pays et les continents, ces initiatives prennent des noms différents, mais aujourd'hui, au niveau mondial, le terme « Economie social et solidaire » est utilisé par les acteurs du Nord et du Sud qui se reconnaissent dans les principes communs que nous avons rappelés. L'économie sociale et solidaire est une appellation internationale qui traduit des pratiques diversifiées adaptées à leur contexte, mais porteuses de valeurs universelles : solidarité et démocratie. Valeurs qui sont également celles de la Francophonie.

2-B- Une nouvelle conception du développement

Le rapprochement entre économie solidaire et Francophonie n'est pas – pas encore ? – une réalité tangible. Pourtant, tout concourt à ce rapprochement. L'identité des valeurs nous l'avons dit, mais aussi trois autres spécificités trop méconnues. La première est que l'économie solidaire est un concept français. Il a été forgé, dans le milieu des années quatre-vingt dix, par deux chercheurs du CNRS, Jean-Louis Laville et Bernard Eme (1994). Or, ce concept ne possède pas d'équivalent dans la langue anglaise¹⁴, et se traduit mal dans la langue de Shakespeare (solidarity economy). De plus, les acteurs de l'économie solidaire se sont regroupés dans des réseaux nationaux qui sont présents dans plusieurs pays membres de la Francophonie : Belgique, Luxembourg, France, Québec, Bénin, Burkina Faso, Guinée-

Sous la tutelle du



¹⁴ La notion de « Third Sector » (tiers secteur) inclut l'ensemble des activités associatives et n'inclut pas des activités comme l'épargne et la finance solidaire ; celle de « Non Profit Sector » (secteur non lucratif) n'intègre pas les coopératives.



Bissau, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Togo¹⁵. De même, les deux réseaux internationaux se réclamant de l'économie solidaire - le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire et le Réseau interculturel de l'économie solidaire - ont le Français comme langue de travail¹⁶. Par ailleurs, le pays où le poids économique de l'économie solidaire est le plus important, est un pays francophone : le Québec. Enfin, les pays où ces expériences se développent le plus sont, généralement, des pays ayant de fortes réticences culturelles à l'encontre du mode de vie anglo-saxon : ceux de l'Afrique de l'Ouest et ceux d'Amérique du Sud, en particulier le Brésil qui possède un secrétariat d'Etat à l'économie solidaire.

Il y a donc une proximité géographique certaine entre les pays de la Francophonie et les aires géographiques où se développe l'économie solidaire. Bien sûr, proximité ne veut pas dire recouvrement parfait et il existe de nombreuses expériences d'économie solidaire dans des pays du Nord (Danemark, Allemagne et Italie notamment) et du Sud (en Inde, particulièrement) qui ne sont pas forcément proches de la Francophonie. Mais, plus important à nos yeux que la proximité géographique, il y a la proximité intellectuelle. Hervé Cronel, le rappelait, en effet, la recherche d'une économie renforçant la solidarité « hante » les résolutions de la Francophonie : A Niamey, l'Agence de coopération culturelle et technique « *en appelle à une « nouvelle solidarité entre les peuples »*. *Le premier sommet, tenu à Paris en 1986, invoque également la solidarité « en vue d'un développement solidaire » [...] »* (Cronel, 2004, p. 155). L'économie solidaire n'est pas issue de ces réflexions, mais elle porte en elle un modèle de développement qui pourrait leur donner une nouvelle force, une nouvelle vie. Un modèle, en tout cas, qui offre une alternative à la conception anglo-saxonne imposée par les institutions financières internationales. Conception qui a été justement et fortement critiquée par des personnalités comme Alfred Sauvy, François Perroux ou René Passet dont les réflexions ont constitué ce que Claude Albagli (2004) nomme « *la conception francophone du développement* ». L'économie solidaire est en résonance avec cette dernière. Certes, le modèle anglo-saxon actuel n'est plus celui remis en cause, hier,

Sous la tutelle du



¹⁵ Source : Ripes, 2007.

¹⁶ Ces deux réseaux ont officiellement 3 langues de travail: Français, Anglais et Espagnol, mais le Français domine largement les rencontres internationales..



par les spécialistes francophones du développement. Cette combinaison étrange de keynésianisme et de néoclassicisme misant sur le financement des infrastructures étatiques pour favoriser l'accès des pays au marché mondial est désormais révolue. Cependant, aujourd'hui, après cet échec et l'impasse des modèles dits de « croissance endogène » proposés par les marxistes, les institutions financières internationales cherchent à imposer un programme économique d'inspiration néo libérale que l'on peut résumer en trois points :

- -Au niveau macro économique, un programme d'ajustement structurel : maîtrise des déficits publics, remboursement de la dette, privatisation, etc.
- -Sur le terrain, une aide directe aux ONG internationales et les ONG locales. Face à des Etats jugés, à la fois, inefficaces et corrompus, les institutions internationales tendent à réorienter leurs financements vers des organisations privées, plus proches des réalités de terrain, mais également moins soucieuses des questions d'équilibre entre territoires que les Etats et surtout moins à même de remettre en cause la stratégie choisie que les experts internationaux.
- Développement du micro crédit. Face à un système bancaire trop concentré dans les grandes villes des pays du Sud et très frileux, il s'agit d'encourager les petits prêts pour développer des entreprises individuelles. Ces prêts peuvent, parfois, être développés dans une logique solidaire (cautionnement par une organisation collective, faible taux d'intérêt, projet validé par la communauté, accompagnement avant et après la création d'entreprise) mais, la plupart du temps, ils le sont dans une logique purement utilitariste (cautionnement par la famille, taux d'intérêt à deux chiffres, validation uniquement par l'adéquation projet/personne, pas de suivi). Il s'agit, en réalité, de développer un « capitalisme aux pieds nus », de faire peser la persistance de la pauvreté, non pas sur des mécanismes socio économiques structurels, mais sur l'incapacité de certains à devenir des entrepreneurs. La pauvreté n'est plus le résultat d'une répartition inégale de la croissance, mais la conséquence de l'incapacité de certains à prendre des risques économiques.

Il ne s'agit pas, ici, de se lancer dans une savante critique de ce nouveau modèle. Mais de rappeler que si, dans quelques pays, ce modèle peut connaître un succès

Sous la tutelle du



certain, il s'avère désastreux dans beaucoup d'autres. De plus, globalement, les inégalités, toutes les enquêtes du PNUD le montrent, ne font que s'accroître. Il convient donc de proposer une alternative, un autre modèle de développement, plus efficace. Celui de l'économie solidaire peut, lui aussi, se résumer en trois points :

- Développer l'économie de subsistance collective (et non individuelle). Il s'agit de partir de la réalité de bien des pays : la quasi inexistence d'une économie de marché et le maintien de l'immense majorité de la population dans l'économie informelle. Dans cette configuration, l'économie solidaire propose, non pas que chacun joue sa carte personnelle, mais que l'on passe d'activités informelles individualisées à des activités économiques de subsistance formelles et contribuant au bien-être de la collectivité. L'individu s'enrichit en offrant à la collectivité un service qu'elle attend (propreté, sécurité, nourriture, construction, etc.); en s'enrichissant de la sorte, la communauté offre à l'individu un cadre de vie plus agréable qui renforce son bien-être. Sur le terrain, l'économie solidaire ne vise pas à enrichir les individus les plus performants, mais à améliorer le cadre de vie de chacun par la participation de tous.
- Renforcer les capacités d'action de l'Etat. Au niveau macro économique, l'économie solidaire ne combat pas l'Etat, au contraire. L'économie solidaire cherche à encourager l'aide sociale et les services publics. Pourquoi ? Parce que, aujourd'hui, dans une économie de service, la richesse économique est le fruit de la cohésion sociale. Plus, sur un territoire, des liens sociaux seront forts, plus des acteurs auront la confiance collective nécessaire au lancement d'innovations sociales qui seront sources de profit pour leurs prometteurs et la communauté qui les soutient.
- Contester la vision mise en place par les institutions financières internationales. Si, les institutions financières internationales ont, aujourd'hui, recentré leur programme d'action sur la lutte contre la pauvreté, elles restent prisonnières d'une vision étroite de l'économie et font plus confiance à l'expertise de personnes formées dans les grandes écoles américaines qu'aux connaissances locales des peuples pour sortir les territoires de la pauvreté. L'économie solidaire plaide, d'une part, pour que ces institutions sortent de la solution unique et, d'autre part, pour qu'elles



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du



s'appliquent à elles-mêmes les règles de bonne gouvernance (transparence, démocratie, consultation des ONG, etc.) qu'elles cherchent à imposer aux Etats qui font appel à leurs services.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

L'économie solidaire s'inscrit dans un développement durable. Mais développement durable n'est pas uniquement synonyme de profits durables. Il ne s'agit pas, simplement, de créer de la richesse qui ne détruise pas notre planète. Il ne s'agit pas de continuer le même jeu en s'auto disciplinant, mais de changer les règles du jeu. Préserver l'avenir des générations futures, c'est produire autrement. Comment ? Démocratiquement ! Notre cadre de vie n'est pas composé d'unités indépendantes. Notre cadre de vie est indissociablement écologique, social, économique et culturel. Pour que les générations futures vivent au moins aussi bien que les générations présentes il faut, en même temps, polluer moins, réduire les inégalités, créer des emplois, maintenir la diversité culturelle, le tout dans un cadre démocratique. Au fond, l'économie solidaire est une critique constructive du développement durable qui repose sur un postulat simple : pas de développement durable sans démocratie durable. Or ce postulat n'est-il pas celui de la Francophonie ? « *Par le climat de liberté qu'elle suscite, la démocratie crée aussi les conditions d'une mondialisation librement acceptée par la population pour le développement ; la démocratie et le développement sont indissociables : ce sont là les facteurs d'une paix durable* » énonce l'un des paragraphes du chapitre 3 de la déclaration de Bamako (novembre, 2000). Ainsi, pour résumer cette seconde partie, on peut définir l'économie solidaire comme étant une conception alternative du développement qui enrichit la notion de développement durable d'une exigence universelle de démocratie.

« *La diversité culturelle est une condition du développement économique* », rappelle avec force Dominique Wolton (2004, p. 372). Symétriquement, seule la diversité des modèles de développement économique garantit la diversité culturelle. Ce que nous avons essayé, bien imparfaitement, de montrer ici, c'est la profonde

Sous la tutelle du





Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS

T. 01 44 16 75 68

F. 01 44 16 75 69

UPR 3255

affinité entre les deux utopies en actes que sont l'économie solidaire et la Francophonie : toutes les deux cherchent à allier universalité des valeurs et diversité des pratiques. L'économie solidaire est une aide précieuse pour le combat francophone : elle possède des forces militantes internationales déjà sensibilisées au thème de la diversité et elle propose un cadre théorique qui permet de rappeler que tout n'est pas économique, en particulier, mais pas seulement, la culture. De plus, l'économie solidaire, contrairement au modèle anglo-saxon, soutient une régulation étatique, mais démocratique, de l'économie. Au Nord, elle œuvre activement à la promotion d'un service public renouvelé s'articulant localement autour d'espaces publics de proximité. Au Sud, elle vise au renforcement d'un Etat social régulateur garant de la cohésion sociale. Enfin et surtout, l'économie solidaire est au service des populations : elle renforce les capacités d'agir des citoyens qui sont acteurs et non objet du développement, elle approfondit la démocratie en la faisant pénétrer dans la sphère économique. L'économie solidaire a gagné, sur le terrain, le cœur des citoyens, mais n'a toujours pas conquis la légitimité à laquelle elle aspire. La Francophonie a gagné les esprits les plus éclairés, mais n'a pas conquis le cœur des populations. Et si la reconnaissance institutionnelle francophone de l'économie solidaire était le projet pragmatique permettant de développer le soutien populaire dont la Francophonie, au Nord comme au Sud, a tant besoin ?

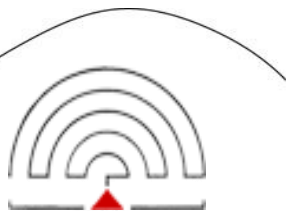
Sous la tutelle du



BIBLIOGRAPHIE

-Economie et Economie solidaire

- Aristote (1994), *Ethique à Nicomaque*, traduc J. Tricot, Vrin, Paris.
- Bayon D. (1999), *Les systèmes d'échanges locaux, pour un vrai débat*, Levallois-Perret, Yves Michel.
- Blanc J., Ferraton C., Malandrin G. (2003), « Les systèmes d'échange local », *Hermès*, N°36.
- Boncoeur J. et Thouément H. (1989), *Histoire des idées économiques*, T.1, Nathan, Paris.
- Braudel F. (1980 b), *Civilisation matérielle, Economie et capitalisme*, trois tomes, Armand Colin, 2^e ed, Paris.
- Caillé A. (2005), *Dé-penser l'économique : contre le fatalisme*, La Découverte/MAUSS, Paris.
- Dacheux E. Goujon D., (2006) « L'économie solidaire au chevet de la construction européenne », Grenoble, actes du sixième colloque Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire.
- Dacheux E., Laville J.L. (2003), *Economie solidaire et démocratie*, Hermès, N°36, Cnrs éditions, Paris.
- Dacheux E., Goujon D., Ternaux P. (2003), « Mondialisation et mutations du travail et de l'emploi : une solution alternative l'économie solidaire ? » in Euzéby C., Carluer F. et al., *Mondialisation et régulation sociale*, deux tomes, L'Harmattan.
- Dacheux E. Goujon D. (2002), « De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire », *RECMA*, N°284.
- Defalvard H. (2000), *La pensée économique néoclassique*, Dunod, Paris.
- Denis H. (1980), *Histoire de la pensée économique*, PUF, Paris, 6^e ed.
- Dorémus-Mège C. (2003), *Convergences et spécificités des approches du groupe de travail Economie solidaire-Economie populaire*», Document de travail CRID, CRID.
- Eme B. (2003), « Agir solidaire et publicité des conflits », *Hermès*, N°36.
- Fall A.S., Favereau L., Larose G. (dir.) (2005), *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fournier T., Goujon D. (1999), *La protection sociale au risque des approches sélectives de la pauvreté*, in *L'état de la France 1999-2000*, pp.550-553, ouvrage collectif coordonné par S. Cordelier et E. Poisson, La Découverte, 640p.
- Fraisse L., "Economie solidaire et démocratisation de l'économie", in *Hermès*, N°36, 2003.
- GESQ, (2002), *L'économie sociale et solidaire une perspective Nord-Sud, deuxième rencontre sur la globalisation de la solidarité, synthèse et conclusion*, Québec, GESQ.
- Harribey J.M. (2004), *Une conception de la richesse non marchande pour sortir du faux dilemme croissance-décroissance*, actes du colloque Le concept de



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du



développement en débat », université de Bordeaux IV, consulté sur <http://harribey.u-bordeaux4.fr>

Hayek F. (1967), *Studies in Philosophy and Economics*, Chicago, The University of Chicago Press.

Houtard F. (1997), *Les alternatives au modèle néo-libéral : l'apport de trois années des cahiers Alternatives Sud*, Communication au colloque « Solidarité socialiste sur la mondialisation », université libre de Bruxelles.

Jacquet P. (2007), « Economie du développement : du concept majeur « d'ordre social », *Le Monde*, 25 avril.

Keynes JM. (1969), *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*(1936), Paris, Payo.

Lane G (2006), « Gary Becker et l'analyse économique des phénomènes sociaux », article paru en 1993 in *Liberté économique et progrès social* N°67, 1993, consulté en juin 2006 sur <http://blog.gerogelane.fr>

Laville J.L. (dir.) (2007), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, nouvelle édition, Paris, Hachette.

Laville J.L., Cattani A.D. (2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer.

Laville J.L., Magnen J.P. (2005), *Action publique et économie solidaire : une perspective internationale*. Ramonville Saint-Agne, Erès.

Lipietz A. (2001), *Pour le tiers secteur, l'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?*, Paris, La Découverte.

Marx K. (1993), *Le capital. Critique de l'économie politique* (1875), ouvrage publié sous la responsabilité de J-P Lefebvre selon la 4^e édition allemande, Paris, PUF.

Mouvements (2002), *L'économie sociale et solidaire : un projet politique*, Mouvements, N°19.

Nême C. (2001), *La pensée économique contemporaine depuis Keynes*, Economica, Paris.

Polanyi K. (1983), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

Pour (2001), *Economie solidaire : ancrer l'utopie, tisser l'avenir*, Pour N°172.

Prévost B. (2001), « Adam Smith : vers la fin d'un malentendu ? », *L'économie politique*, N°9.

RIPeSS (2007), « Participation du Ripes au FSM de Nairobi », *Ripess Info* N°14, www.ripess.net.

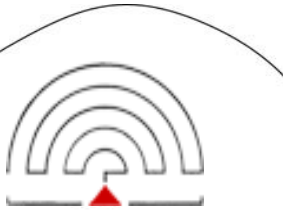
Schmitt B. (1984), *Inflation, chômage et malformations du capital*, Economica, Castella, Albeuve, Suisse.

Sicard J-F. (2003), « Economie et philosophie chez Adam Smith », Sens public, www.sens-public.org, consulté en septembre, 2006.

Véraga F. (2000), « Libéralisme et éthique », *L'économie politique*, N°6.

Viveret P. (2003), *Reconsidérer la richesse*, Editions de l'aube, La Tour d'Aigues.

Weber M. (1971), *Economie et société*, Plon, Paris.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du



-*Démocratie et Francophonie*

- Albagli C., « Francophonie et développement durable », Hermès, N°40, 2004.
- Castoriadis C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- Cronel H., « Que fait la Francophonie de l'économie ? », Hermès, N°40, 2004.
- Dacheux E. (dir), *L'Europe qui se construit*, St Etienne, PUSE, 2003.
- Dacheux E., Laville J.L, « Penser les interactions entre le politique et l'économique », Hermès, N°36, 2003.
- Delmas-Marty M., Morin E., Passet R., Petrella R., Viveret P., *Pour un nouvel imaginaire politique*, Paris, Fayard, 2006.
- Duhaime C., « L'espace francophone : un lieu privilégié d'expression de la diversité culturelle », *Participation*, vol. 31, N°1, 2007.
- Eme B., « Agir solidaire et publicité des conflits », Hermès, N°36, 2003.
- Ferry J.M., "Les transformations de la publicité politique", Hermès, N°4, 1989.
- Floris B., « Economie solidaire et espace public », Hermès, N°36, 2003.
- Forgues E., « Vers un tournant symbolique post structuraliste en sciences sociales », *Religiologiques*, 22, 2000.
- Guillou M., *Francophonie-Puissance*, Paris, Ellipses, 2005.
- Habermas J., *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997.
- Habermas J., *L'espace public*, Paris, Payot, 1978.
- Hermès, *Francophonie et mondialisation*, Hermès, N°40, CNRS éditions, 2004.
- Ion J. (dir), *L'engagement au pluriel*, St Etienne, PUSE, 2001.
- Laville, J.L. et al., *Association, démocratie et société civile*, Paris, La découverte, 2001.
- Lefébure P., *Quand des citoyens discutent le lien représentatif*, Thèse de science politique, IEP, Paris, 2005.
- Lefort C, *Essai sur le politique*, Paris, Seuil, 1986.
- Rancière J., *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique, 2005.
- Ricoeur P., *L'utopie et l'idéologie*, Paris, Seuil, 1997.
- Roulleau-Berger L., « La production d'espaces intermédiaires », Hermès, N°36, 2003.
- Sélim A. (2004), « Le rôle de la Francophonie dans la mondialisation plurielle », in M. Guillou (dir), *Les entretiens de la Francophonie 2001-2003*, Paris, Alfarès.
- Tassin E., "Espace commun ou espace public?", Hermès, N°10, 1991.
- Walzer M, « Sauver la société civile », *Mouvement*, N°8, 2000.
- Wolton D., *Demain la Francophonie*, Flammarion, Paris, 2006.
- Wolton D., *Il faut sauver la communication*, Paris, Flammarion, 2005.
- Wolton D., « Un atout pour l'autre mondialisation », Hermès, N°40, 2004.



Laboratoire Communication et
Politique

www.lcp.cnrs.fr

27, rue Damesme
75013 PARIS
T. 01 44 16 75 68
F. 01 44 16 75 69
UPR 3255

Sous la tutelle du

